



Course de la Solidarité à Prêles

DONS

Dès la première édition en 2011, le Comité de la CdIS (Course de la Solidarité) a défini sa stratégie de sponsoring et il a, entre autres, créé un plan financier qui inclut plusieurs domaines de recherche.

Par « Dons », il faut comprendre un apport financier en faveur la CdIS par des personnes, des entreprises, des commerces, des sociétés, des institutions ou des associations (liste non exhaustive) qui désirent soutenir financièrement la course.

Sous forme de dons, l'on distingue les paiements en espèce, les collectes organisées au moyen de crousilles, les rabais et remises sur facture, la mise à disposition gratuite d'infrastructures ou de matériel, les diverses prestations fournies bénévolement par des tiers, les bons d'achat ou les cadeaux destinés à la palette des prix remis aux participants, les avantages offerts pour la publicité de la course (médias, partenaires, par exemple) et toute autre contribution bénévole ou libre en faveur de l'organisateur de l'événement.

Les versements en espèces se font sur le compte :

25-11011-1

**Banque Raiffeisen Pierre Pertuis
2605 Sonceboz-Sombeval**

RAIFFEISEN

**IBAN CH51 8005 1000 0017 6955 3
(cpte Paroisse de Diesse, Course de la Solidarité)**

Le Comité remercie sincèrement tous les donateurs qui, au fil des ans, le soutiennent régulièrement ainsi que ceux qui découvrent ce moyen d'aide financière et qui répondent positivement.

eldora